

Compte Rendu
Réunion de la Commission Natation Estivale
24/09/2014

Membres							
	Présent	Excusé	Absent		Présent	Excusé	Absent
Martin J-François CD	X			Lombard Pierre-Marc CNRochois	X		
Jacquier J-François CD	X			Bergoend Charles CNMorzine	X		
Brouard Vanessa CD	X			Quoëx Pascale CNMorzine	X		
Gaidioz M-Christine CD	X			Favre Laurence Thônes	X		
Chaon Pierre Aravis	X			Gaidioz Kévin Thônes	X		
Guillot Bernard Haut-Giffre	X						
Favre Jacqueline Evian		X					
Fournier Patrick CNRochois	x						

Secrétaire de Séance : Marie-Christine Gaidioz

Ordre du jour :

- Bilan Eté 2014
- Intervention de J-François Martin Président du CD
- Intervention de Jean-François Jacquier Secrétaire du CD
- Intervention de Vanessa Brouard Responsable de l'ENF
- Mise au point pour la prochaine saison

Après un tour de table de présentation, M-C Gaidioz fait un bilan de l'été 2014 : les licences, le classement des clubs, les officiels .

Le Président j-François Martin remercie les officiels des clubs d'été de leur investissement auprès de la natation annuelle. Il présente ensuite le Comité Départemental : son rôle, son fonctionnement et la politique menée par le Comité.

Présentation par J-François Jacquier de tous les aspects du programme sportif : le calendrier, le fonctionnement d'Extranat, le paiement, l'enregistrement des compétitions. Des précisions sont aussi apportées sur le CNDS et ses modalités.

Présentation par Vanessa Brouard de l'ENF : les différents niveaux, le passage des sessions et l'enregistrement de celles-ci, ainsi que les dates proposées pour Assistant Club et BF1.

Après cette présentation , le club de La Roche intervient, suite au courrier qu'il a envoyé au Président du CD, demandant la possibilité de rajouter une session de Pass'Sport de l'eau début octobre.

Après débat, tous les membres s'accordent pour proposer pour l'été 2015 de mettre au calendrier sportif 4 sessions de Pass'Sport de l'eau ; fin mai à La Roche, fin juin (ou début juillet) à Rumilly, fin juillet (ou début août) à Thônes et début septembre au Grand-Bornand.

Pour les sessions de Pass'Compétition, on peut avant chaque compétition faire une session (sauf aux départementaux), à condition d'en avertir la responsable et d'avoir au moins 3-4 nageurs.

Quelques précisions sont ensuite apportées par M-C Gaidioz sur le fonctionnement de la Natation Estivale.

* Rappel : Le championnat départemental, bien qu'organisé par un club (La Roche actuellement), reste sous l'égide du Comité Départemental, donc pas de changement de programme.

* D'autre part pas d'inscription de nageurs au bord du bassin. Les seuls rajouts de nageurs peuvent se faire si problème technique avéré (ex non récupération des engagements car non validé par le club). A ce moment là le club organisateur a la possibilité de réintroduire les engagements avant publication du programme et édition des fiches.

* L'organisation des sessions de Pass'Sport de l'eau et Pass'Compétition ainsi que la transmission des résultats des sessions aux référents de la Savoie et Haute-Savoie est placée sous la responsabilité du Comité Départemental et donc de la Responsable de la Commission Natation Estivale.

Question diverse posée par Pierre Chaon Président d'Aravis, concernant la participation de nageur annuel aux compétitions estivales (pb des régionaux), débattue, mais à soulever à la réunion régionale des clubs d'été.

Fin de réunion à 22 h 00

Marie-Christine Gaidioz

Responsable de la commission natation estivale